



FÉVRIER 2025

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025

Tous les quatre ans, le premier dimanche de novembre, les citoyens de chacune des municipalités du Québec doivent **élire** la mairesse ou le maire ainsi que les conseillères et les conseillers qui veillent à l'administration et au développement de sa municipalité.

Cette élection aura lieu le **2 novembre 2025**.

Vous aimez particulièrement votre municipalité? Vous souhaitez convertir votre attachement en engagement? Vous avez envie de vivre un nouveau défi professionnel ou tout simplement de contribuer positivement à votre milieu de vie? Votre candidature en prévision des élections générales municipales de 2025 est la **bienvenue**.



Le conseil veille à la qualité de vie de sa communauté. Les élus doivent toujours prendre leurs décisions dans **l'intérêt** des citoyennes et citoyens qu'ils représentent et seulement lors des assemblées du conseil, sous forme de règlement ou de résolution.

Le conseil prend généralement ses **décisions** à la majorité des membres présents. Il se réunit ordinairement une fois par mois et peut aussi convoquer des assemblées spéciales.

Le rôle principal du conseil est de s'assurer que les services offerts répondent aux **besoins** de la communauté. Les élues et élus doivent ainsi se rendre disponibles et être à **l'écoute** des citoyennes et citoyens.

Lors d'élections municipales, il y a **deux types de postes** : les postes de maire et les postes de conseillère ou conseiller. Une personne peut se porter candidate pour le poste de maire ou pour l'un des postes de conseillère ou conseiller. Elle doit choisir le poste qu'elle vise avant de poser sa candidature. Elle ne peut se porter candidate à plus d'un poste.

Pour poser sa candidature, une personne doit :

- **Être inscrite** sur la liste électorale de la municipalité;
- **Résider** sur le territoire de la municipalité au moment du dépôt de sa candidature

Une personne peut déposer sa déclaration de **candidature** dûment remplie entre le 44^e et le 30^e jour précédant celui qui a été fixé pour l'élection. Elle doit déposer cette déclaration au bureau de la présidente ou du président d'élection. Les jours et les heures d'ouverture de ce bureau sont précisés sur l'avis public d'élection. Le dernier jour, les déclarations sont acceptées jusqu'à 16 h 30.

Nous publierons au cours de l'année les informations relatives à cette prochaine élection.

Pour plus de détails, **visitez notre site internet** dans la section La Municipalité / Élection municipale.

FÊTE DES NOUVEAU-NÉS 2024

Chaque année, la Ville de Richmond, le Canton de Cleveland et le Canton de Melbourne s'unissent afin de souligner l'arrivée des nouveau-nés qui sont venus enrichir la population. Les familles présentent reçoivent un chèque de 100 \$ et des cadeaux de commerce et d'artisans locaux. Cette cérémonie annuelle se déroule en présence des maires et de député de la région.

Le dimanche 19 janvier à la salle communautaire de Richmond avait lieu cette célébration et le Canton de Melbourne a souligné l'arrivée de 8 nouveau-nés.

Nous souhaitons la bienvenue à :



Joseph : garçon de Louise Moreau et Marc-André Sansoucy ;
Zaj : garçon de Charlie Jones et Émile Corbeil ;
Jules : garçon de Clémence Antoine et Thomas Driant ;
Imaël : garçon de Lauriane Yargeau et Adam Péloquin Gilbert ;
Laurier : garçon d'Alexandra Pinsard et Jean-Gabriel Martin ;
Joshua : garçon d'Isabelle St-Laurent et Guillaume Boisvert ;
Eva Lee : fille de Stéphanie Jeanson et Frédéric Viger ;
Bennett : garçon d'Anna Driver et Owen Page.

FÉLICITATIONS AUX NOUVEAUX PARENTS !!

RÉCUPÉRATION – NOUVELLE FAÇON DE FAIRE

Depuis le 1^{er} janvier, une nouvelle réforme de la collecte sélective au Québec entre en vigueur sous la gestion d'Éco Entreprises Québec (ÉEQ). Ce changement rend les entreprises responsables de leurs produits, de leur mise en marché jusqu'à leur recyclage.

Le changement majeur est que tous les contenants, emballages et imprimés, tels que les sacs de croustilles et les pots de yogourt, peuvent maintenant être déposés dans le bac.

Mettre les bons produits recyclables dans son bac est la première étape du processus de recyclage. En fin de parcours, ces mêmes matières se transforment en de nouveaux produits.

Ce changement permettra de réduire le volume de vos poubelles, car la majeure partie de ce qui était jeté peut désormais être recyclée.

Pour en savoir plus sur les bonnes habitudes de tri, consultez bacimpact.ca.



NOUVEAUTÉ SUR WWW.MELBOURNECANTON.CA

AVIS PUBLICS : Ces avis permettent de renseigner les citoyennes et citoyens sur les décisions prises par le conseil municipal ou celles qu'il a l'intention de prendre. (onglet La Municipalité/avis public)

MÉDIATION CITOYENNE : C'est un moyen de résoudre un conflit en faisant appel à des personnes extérieures à un différend, sans passer par le système judiciaire. (onglet Citoyens)

MELBOURNE EN PHOTO : Plusieurs photos de la municipalité (onglet La Municipalité / Portrait et histoire)



FEBRUARY 2025

MUNICIPAL ELECTIONS 2025

Every four years, on the first Sunday in November, the citizens of every municipality in Quebec must **elect** the mayor and councillors who oversee the administration and development of their municipality.

This election will take place on **November 2nd, 2025**.

Are you particularly fond of your municipality? Would you like to turn your attachment into commitment? Would you like to take on a new professional challenge, or simply make a positive contribution to your community? We **welcome** your candidacy for the 2025 municipal general election.

Council is committed to the quality of life in its community. Elected officials must always make decisions in the **interests** of the citizens they represent, and only at council meetings, in the form of by-laws or resolutions.

The Council generally takes its **decisions** by a majority of members present. It meets regularly once a month, and may also convene special meetings.

The main role of the Council is to ensure that the services offered meet the **needs** of the community. Elected officials must be available to **listen** to citizens.

In municipal elections, there are **two types of positions**: mayor and councillor. A person may run for the position of mayor or for one of the councillor positions. Candidates must select the position they wish to run for before applying. Candidates may not run for more than one position.

To be a candidate, a person must :

- Be entitled to **be registered** on the municipal's electoral list;
- **Reside** within the municipality at the time of application :

A person may file a duly completed **nomination paper** between the 44th and 30th day preceding the day set for the election. The declaration must be filed at the office of the returning officer. The days and hours of operation of this office are specified in the public notice of election. On the last day, declarations are accepted until 4:30 p.m.

We will publish information on this upcoming election throughout the year.

For more details, **visit our website** in the section The Municipality / Municipal Election.



2024 NEWBORN CELEBRATION

Every year, the Town of Richmond, the Township of Cleveland and the Township of Melbourne unite to celebrate the arrival of newborns who have enriched the population. As part of the celebration, the municipality presented the parents with a cheque for 100 \$ as well as gifts from local businesses and artisans. This annual ceremony takes place in the presence of the region's mayors and local deputies.

On Sunday, January 19th, the Township of Melbourne welcomed 8 newborns at the Richmond community hall.

Let's welcome 7 boys and 1 girl :



- Joseph : son of Louise Moreau and Marc-André Sansoucy ;
- Zaj : son of Charlie Jones and Émile Corbeil ;
- Jules : son of Clémence Antoine and Thomas Driant ;
- Imaël : son of Lauriane Yargeau and Adam Péloquin Gilbert ;
- Laurier : son of Alexandra Pinsard and Jean-Gabriel Martin ;
- Joshua : son of Isabelle St-Laurent and Guillaume Boisvert ;
- Eva Lee : daughter of Stéphanie Jeanson and Frédéric Viger ;
- Bennett : son of Anna Driver and Owen Page.

CONGRATULATIONS TO THE NEW PARENTS!!

RECYCLING - A NEW WAY OF DOING THINGS

Since January 1st, a new reform of selective collection in Quebec has been in force under the management of Éco Entreprises Québec (ÉEQ). This change makes companies responsible for their products, from marketing to recycling.



The major change is that all containers, packaging and printed matter, such as chip bags and yogurt pots, can now be placed in the bin.

Putting the right recyclables in your bin is the first step in the recycling process. At the end of the process, these same materials are transformed into new products. This change will reduce the volume of your garbage cans, because most of what was thrown away can now be recycled.

To find out more about good sorting habits, visit bacimpact.ca.

NEW ON WWW.MELBOURNECANTON.CA

PUBLIC NOTICE: They inform citizens of decisions made by the municipal council or those it intends to make (The Municipality tab/public notice).

CITIZEN MEDIATION: This is a means of resolving a conflict by calling on people outside the dispute, without going through the legal system. (Citizens tab)

MELBOURNE EN PHOTO: Many photos of the municipality. (The Municipality tab / history)